

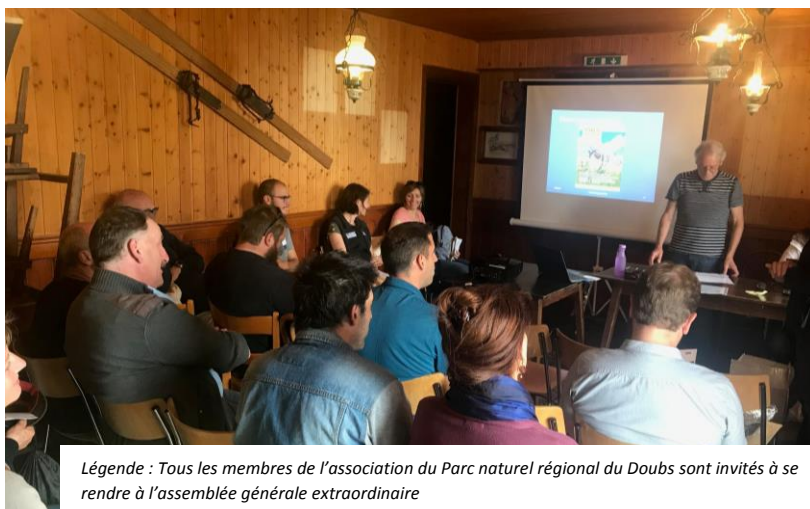
COMMUNIQUE DE PRESSE – 16 janvier 2019

Une AG extraordinaire pour valider le programme 2020-2024

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



Légende : Tous les membres de l'association du Parc naturel régional du Doubs sont invités à se rendre à l'assemblée générale extraordinaire

Le Parc du Doubs organise sa prochaine assemblée générale extraordinaire le 30 janvier prochain à 20h00 à la salle paroissiale des Breuleux. L'objectif principal est de valider le programme 2020-2024 du Parc, en préparation depuis le printemps 2017.

L'approbation du programme 2020-2024 par les membres est indispensable pour que la Confédération valide définitivement le budget alloué au Parc pour cette période. Fruits de grandes consultations régionales menées depuis le printemps 2017 auprès des cantons concernés et des organisations partenaires, les huit grands projets proposés par le parc régional se concentrent sur les enjeux essentiels de notre époque. Ils sont aussi basés sur les objectifs importants aux yeux des partenaires du Parc, notamment les communes membres, naturalistes, agriculteurs ainsi que toutes les personnes qui travaillent directement avec l'association.

Le Parc souhaite encourager les stratégies d'adaptation des acteurs économiques de la région aux changements climatiques (agriculture, tourisme...), aux évolutions paysagères à l'aune de la nouvelle LAT (Loi d'aménagement du territoire) mais aussi à la réorientation d'une partie de la production laitière vers le bio. Ce programme inaugure aussi le concept de ville-porte et de portes d'entrées afin d'accueillir le public et de proposer des animations sur plusieurs thématiques : le Doubs et l'apron, ainsi que la flore

(fritillaire pintade, néophytes envahissantes) et les milieux (rivière du Doubs et tourbières) régionaux.

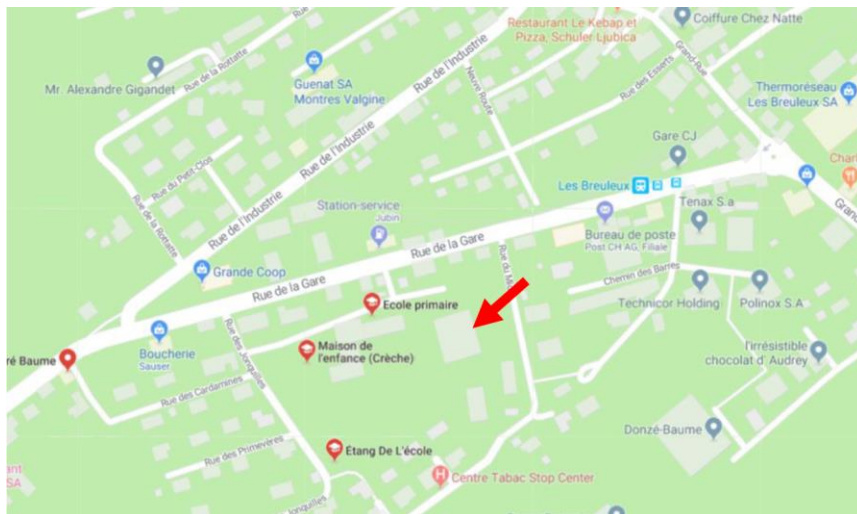
Mêmes échéances pour tous les parcs suisses

La période de préparation du Programme 2020-2024 touche à sa fin puisque le canton-pilote (le Jura pour le Parc du Doubs) doit déposer le programme complet à la Confédération d'ici à la fin mars, tout comme les 17 autres parcs suisses. L'OFEV communiquera ensuite le montant de sa contribution pluriannuelle à la fin de l'été 2019. Le programme ambitieux du Parc du Doubs se chiffre à un total d'environ 9 millions de francs répartis sur une période de cinq ans.

Informations pratiques :

**Le mercredi 30 janvier 2019 à 20 heures à la Salle paroissiale des Breuleux
Rue du Midi, 2340 Les Breuleux
Bâtiment de Salle Polyvalente la Pépinière - Entrée côté est**

Plan de situation :



CONTACTS ET INTERVIEWS

Thor Maeder-Gerber
+41 (0)32 420 46 70
thor.maeder-gerber@parcdoubs.ch